

# FORMATIONS PROFESSIONNELLES

DÉCOLLETAGE

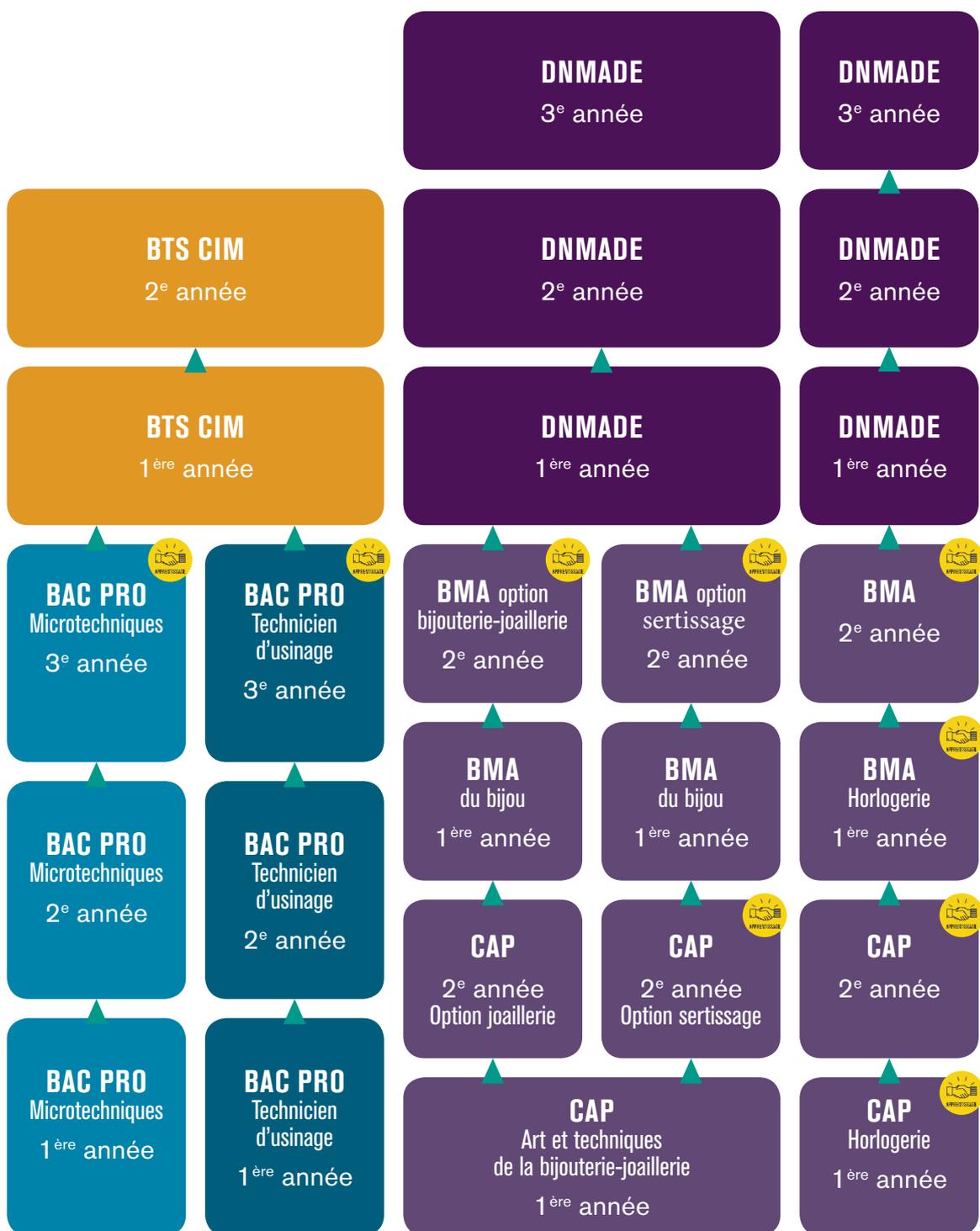
MICRO-TECHNIQUES

USINAGE

BIJOUTERIE

HORLOGERIE

**TITRE PROFESSIONNEL**  
Opérateur/Règleur  
en décolletage  
en apprentissage uniquement



\* CAP Horlo par apprentissage possible sur 1 an, se renseigner.

APRÈS LA TROISIÈME



**Formation possible par apprentissage ou par voie scolaire.**

**Changement possible l'année suivante.**

*Remarque: à terme tous les diplômés de niveau IV et V pourront être proposés par apprentissage. Renseignements auprès de l'établissement.*

---

**La formation par apprentissage est accessible aux jeunes âgés de 16 à 30 ans. Pour pouvoir s'inscrire au lycée, il faut au préalable avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.**

**Les entreprises, sous certaines conditions, peuvent bénéficier d'aides à l'emploi d'apprentis. L'apprenti perçoit un salaire entre 25 % et 78% du SMIC horaire, en fonction de son âge et de l'année du contrat.**

---

DIPLÔMES	NOMBRE DE PLACES	NOMBRE DE SEMAINES EN ENTREPRISE/AN
BMA Horlogerie	15	29
CAP Horlogerie	15	33
BAC PRO 3 <sup>e</sup> année Microtechniques	12	31
BAC PRO 3 <sup>e</sup> année Usinage	12	31
TITRE PROFESSIONNEL Opérateur/régleur Décolletage	12	33
CAP Art et Techniques de la bijouterie/joaillerie Option sertissage	6	33



---

### Renseignements:

Lycée Edgar Faure • 2, rue du Docteur Sauze • 25500 MORTEAU

Tél. 03 81 67 68 80 • ce.0251671f@ac-besancon.fr

[www.lycee-morteau.org](http://www.lycee-morteau.org)

 @LyceeEdgarFaure

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

